



Responsabilité des médias : la plainte contre X des associations BonSens et AIMSIB

Par [FranceSoir](#)

Mondialisation.ca, 13 novembre 2021

[FranceSoir](#)

Région : [L'Europe](#)

Thème: [Désinformation médiatique](#),

[Science et médecine](#)

Analyses: [COVID-19](#)

Emmanuel Macron s'est exprimé mardi, et ses assertions scientifiques pèchent une nouvelle fois par manque de rigueur. Rappelons que le [12 juillet 2021](#), le président de la République s'était déjà appuyé sur différentes données pour le moins fragiles afin de justifier les mesures les plus coercitives d'Europe : obligation vaccinale pour les soignants et mise en place d'un passe sanitaire.

Voir aussi : [Analyse des assertions scientifiques d'Emmanuel Macron par le Pr Peter McCullough](#)

L'association RéInfoLiberté a depuis déposé [une plainte contre X](#), visant cette loi, qui repose potentiellement sur un document faux, d'après son président Vincent Pavan et Maître Ludovic Heringuez. Il s'agit de l'étude en prépublication de « Boseti et al » intitulée « Épidémiologie et contrôle des épidémies de SRAS-CoV-2 chez les populations partiellement vaccinées : une étude de modélisation appliquée à la France . » Cette dernière avait servi de fondement à l'avis du Conseil scientifique.

Voir aussi : [« Une loi qui repose potentiellement sur un document faux » Vincent Pavan et Me Heringuez](#)

Troisième dose pour les plus de 65 ans, maintien du passe sanitaire, autocongratulation sur la gestion de crise sanitaire, annonce de traitements « réellement efficaces » pour la fin de l'année... Emmanuel Macron, se réclamant pourtant de « la science », a multiplié les annonces aux fondements hasardeux : or, la charge de la preuve incombe à celui qui énonce un fait scientifique. Force est de constater que le président a préféré un registre plus péremptoire.

Voir aussi : [Emmanuel Macron, arrêtez de dire n'importe quoi !](#)

Les affirmations scientifiques du président ont été reprises et diffusées à l'unisson dans les médias sans une vraie analyse contradictoire – et ce, même en amont de son allocution, puisque le 6 novembre, le terrain était déjà prêt : on rapportait ainsi [une hausse de 61 % des rendez-vous pour la troisième dose](#). Le rôle des principaux médias dans la diffusion et rediffusion de ces informations est donc en question.

L'association BonSens.org s'associe donc à l'Association internationale pour une médecine scientifique indépendante et bienveillante (AIMISIB) pour une plainte contre X, qui concerne notamment les médias et leurs directeurs de la publication, afin d'arrêter ces diffusions d'informations déloyales, les incriminant des chefs :

- d'abus frauduleux de l'état d'ignorance et de la situation de faiblesse (art. 223-15-2 du Code pénal)
- de complicité d'extorsion et de tentative d'extorsion (articles 312-1 et 312-9 du Code pénal)
- de complicité d'empoisonnement et de tentative d'empoisonnement (article 221-5 du Code pénal)

Une plainte de 108 pages, auxquelles s'ajoutent plus de 600 pages d'annexe dont les associations représentées par Maître Virginie de Araujo Recchia présentent le détail.

L'intégralité de la plainte (PDF) : [Plainte contre X avec constitution de partie civile de BonSens.org et de l'AIMISIB](#) (PDF)

La source originale de cet article est [FranceSoir](#)
Copyright © [FranceSoir](#), [FranceSoir](#), 2021

Articles Par : [FranceSoir](#)

Avis de non-responsabilité : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexactes.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site Mondialisation.ca sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de Mondialisation.ca en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: media@globalresearch.ca

Mondialisation.ca contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: media@globalresearch.ca